

BRÈVES

ANNULATION DE LA FÊTE DES CLASSES EN 0.

La fête des classes avait été initialement prévue, comme le veut la tradition, pour le dimanche de Pentecôte soit le 31 mai. Elle a ensuite été reportée au samedi 24 octobre pour cause de pandémie. Les membres du Bureau, réunis le 3 septembre, ont décidé d'annuler cette manifestation, pour les mêmes raisons.

EXPOSITION DE PEINTURE.

Étant donné le contexte sanitaire, la traditionnelle exposition de peinture de fin d'année des artistes locaux est annulée. **Alors, rendez-vous l'année prochaine !**

REPAS DES AÎNÉS

A cause des problèmes sanitaires, le conseil municipal et le CCAS ont été dans l'obligation d'annuler le repas des Aînés prévu pour le samedi 5 décembre.

Toutes les personnes de 72 ans et plus recevront, si elles le souhaitent, un colis de Noël. Un courrier sera adressé prochainement à toutes les personnes concernées. A cet envoi seront jointes des demandes pour l'inscription à différents dispositifs de solidarité : plan canicule, plan grand froid, coronavirus, visites de courtoisie afin que les personnes qui ne sont pas encore inscrites puissent le faire.

PERMANENCES DE LA MUTUELLE DE VILLAGE SANTÉ MUT ROANNE.

Il y a un an, le conseil municipal a mis en place une mutuelle de village avec Santé mut Roanne dont le siège est 14, rue Roger Salengro, à Roanne. Cette initiative a été couronnée de succès. Une mutuelle de village a pour objectif de permettre aux habitants d'une commune de profiter de tarifs négociés en se regroupant. Elle est ouverte à tous les retraités et à tous les actifs ne bénéficiant pas d'une mutuelle d'entreprise, sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, sans discrimination d'aucune sorte.

Afin de prendre de nouvelles adhésions mais aussi de répondre aux questions des nouveaux et des anciens adhérents, deux conseillères de Santé mut Roanne (Catherine Czekala et Catherine Philibert) tiendront deux permanences en mairie, de 9h à 12h, le lundi 12 octobre et le vendredi 16 octobre. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 06.07.13.99.55.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS.

La commune fera l'objet, en début d'année 2021, d'une campagne de recensement de la population organisée par l'INSEE et réalisée par la commune. Aussi, Noël Moulin et Gérard Ribelles ont été désignés coordonnateurs communaux. Pour la préparation et la collecte des enquêtes de recensement, la commune va recruter des agents recenseurs. Toute personne très disponible durant les mois de janvier et février, motivée, à l'aise avec l'outil informatique et Internet, intéressée par ce poste, est priée d'adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae le plus rapidement possible en mairie.

EXTENSION DE L'INTERMARCHÉ.

Le permis de construire a été délivré durant le mois d'août. La consultation des entreprises a débuté.

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année.



LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX, DU SAMEDI MATIN, A CHANGÉ DE LIEU.

Le marché de producteurs locaux a été lancé, il y a un peu plus d'un an, par l'association Le Faitout. Depuis ses débuts, il se tenait sur l'esplanade de la mairie. Il n'a jamais cessé même pendant la période de confinement. Durant le mois d'août, il a changé de lieu à la demande des producteurs. Il est installé désormais dans un coin du parking du centre commercial, entre la boulangerie et le parc de la mairie. On peut y trouver des légumes, quelques fruits, des œufs, des poulets, de la viande de porc, des fromages de vaches. De nouveaux producteurs pourraient venir compléter l'offre dans les semaines qui viennent.

UN NOUVEAU COMMERCE DE VENTE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES.

Deux sœurs Evelyne Muzeau et Véronique Rondepierre ont créé leur société, la SAS Verlyn, en 2018. Elles se sont installées dans la zone d'activités, juste en face du centre technique municipal, en octobre 2019. Elles expliquent : « Nous avons créé notre propre marque Verlyn, nous avons conçu nos vélos et transmis notre cahier des charges à notre fabricant. Ce ne sont pas des vélos chinois mais des vélos européens. Dans un premier temps, nous avons décidé de réserver nos ventes aux professionnels mais nous n'avons pas obtenu le succès escompté. Très vite, nous avons décidé de proposer nos vélos aux particuliers via notre boutique en ligne Newvelo. La réussite ne s'est pas fait attendre et nous avons des clients dans toute la France. Malheureusement le coronavirus est arrivé et, à cause du confinement, nous avons été rapidement en situation de rupture de stock. Nous attendons une importante livraison aux environs du 20 septembre. N'ayant pas d'intermédiaire, nous proposons nos vélos à des prix très intéressants. Ils sont équipés de batteries de 14 ampères ayant une autonomie minimale de 70 km. Nous offrons les mêmes services qu'un magasin spécialisé car nous avons un technicien pour la maintenance et les pièces de rechange en stock. »

Pour tout renseignement : www.newvelo.fr

PORTRAITS



NICOLAS LENOIR NOUVEAU PRÉSIDENT DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA LOIRE

Nicolas Lenoir a 29 ans. Après la classe de 3ème, il a suivi six années d'études au lycée agricole de Chervé pour obtenir un BEPA, puis un Bac Pro et, enfin, un BTS. Il s'est installé, le 1er avril 2016, au GAEC des Arnauds, suite au départ en retraite de sa tante et de son oncle Marie-Andrée et Bernard Verrière. Il a rejoint Grégory Lapierre installé depuis 2013. Ensemble, ils produisent du lait livré en laiterie et une partie transformée à la ferme (60 vaches allaitantes) ainsi que de la viande, sur une exploitation d'une superficie de 170 ha. Nicolas explique, concernant son choix professionnel : « Pendant toute mon enfance, j'ai passé beaucoup de temps dans la ferme de mon grand-père maternel et celle de ma tante et de mon oncle Marie-Andrée et Bernard. J'ai toujours été très attiré par ce milieu. »

Il ajoute : « J'ai adhéré à la Fédération des Jeunes Agriculteurs de la Loire en 2015. J'ai été désigné trésorier du canton de Perreux en 2016 puis président cantonal en 2018. J'ai été élu président des Jeunes Agriculteurs de la Loire en mars dernier, après avoir demandé l'avis de mon épouse et de mon associé Grégory. J'ai toujours aimé m'investir pour la collectivité. C'est pour moi un nouveau défi. »



PROGRAMME VOIRIE 2020

Voies concernées : l'impasse Chassignol, la route de Chassignol, le Chemin des Crêts, le Chemin de Saint-Cyr, l'impasse de Goutte Fronde. La rénovation complète du pont du Chemin de Vers Bois (au ras de l'intersection avec le Chemin des Arnauds) était également prévue dans le cadre du programme annuel de réfection des voiries. En effet, ce pont commençait à s'effondrer, entraînant l'affaissement de la chaussée et donc un danger pour les usagers. Il a été entièrement déconstruit pour permettre la pose de cadres béton préfabriqués pour l'évacuation des eaux pluviales. Ces derniers ont été recouverts d'une couche de cailloux et enfin d'une couche d'enrobé.

Subvention du Conseil Départemental : 23.643€.



TROISIÈME TRANCHE TRAVAUX RUE JULES FERRY.

Enfouissement des réseaux
Rénovation complète de la chaussée
Cheminement piétonnier, allant de l'esplanade au cabinet médical, en béton désactivé, en pavés béton
23 places de stationnement, bien délimitées, en pavés béton
Réfection des entrées des habitations des riverains
Nouveau quai bus aux normes PMR
Espaces paysagers
Subvention Conseil Départemental : 50 000€
Subvention Roannais Agglomération pour le quai bus : 6 000€



VOIRIE : 584 116€
dont
programme voirie 2020 : 80 700€
3ème tranche Rue Jules Ferry : 438 816€



MAIRIE : 86 693€
dont
rénovation
salle des mariages et 1er étage : 78 000€

GRUPE SCOLAIRE : 88 168€
dont
rénovation école maternelle : 48 700€



BUDGET

BUDGET PREVISIONNEL 2020
GROS INVESTISSEMENTS : 2 799 643€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES : 1 442 369€
PAS D'AUGMENTATION DE TAXES LOCALES DEPUIS 12 ANS :
Taxe d'habitation : 8,04% (moyenne nationale : 24,56%)
Taxe foncier bâti : 15,71% (moyenne nationale : 21,59%)
Taxe foncier non bâti : 42,76% (moyenne nationale : 49,72%)

CHARGES à caractère général (électricité, gaz, entretien bâtiments et terrains, restaurant scolaire ...) : 480 910€

CHARGES DE PERSONNEL : 703 602€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 53 820€

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE : 1 511 749 €

LOCAL ASSOCIATIF : 54 000 €

JEUX POUR ENFANTS : 108 497€
dont city stade : 68 232€
balançoires (parc de la mairie) : 28 000€
trampoline (square Lejon) : 12 265€



AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 94 766€
dont
Grange : 25 500€
salle Pierre Duron : 23 000€

CITY STADE
Superficie : 300 m2
Revêtement : pelouse synthétique posée sur une couche de bitume
Structures en acier ou en plastique recyclé
Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 36 207€

M.S.P.

La consultation des entreprises est en cours.
Le choix sera acté par une délibération prise au cours de la réunion du conseil municipal du 19 octobre. Début des travaux en fin d'année.
SUBVENTIONS :
Etat : 228 500€
Région Auvergne Rhône-Alpes : 200 000€
Conseil Départemental : 150 000€
Roannais Agglomération : 150 000€



CRÉATION D'UN LOCAL ASSOCIATIF

La surface totale sera de 115m2 avec un local de rangement de 21 m2 exclusivement réservé aux services techniques municipaux, d'une salle de réunion de 62 m2 et d'une buvette. Des équipements seront prévus : évier, réfrigérateurs, meubles de rangement, lave-verres... Cette nouvelle infrastructure sera mise à la disposition du club de pétanque pour leurs entraînements des mardis et jeudis mais aussi de toutes les associations de la commune : fête de l'école, concours de pétanque, réunions... Elle pourra même être utilisée par les familles notamment pour des vins d'honneur à l'occasion de mariages... Le souhait du maire et des élus est que ce nouveau bâtiment soit très souvent utilisé et rende service à un maximum d'associations. Début des travaux en fin d'année.
Le coût estimé est de l'ordre de 337 000€, financé en grande partie sur le budget 2021.



DE GROS TRAVAUX À L'ÉCOLE DURANT L'ÉTÉ.

Après la rénovation complète des toilettes extérieures de l'école élémentaire (avec notamment la création d'une extension d'une vingtaine de m²) tout juste achevée, la commune a entrepris celle des toilettes intérieures. Durant le confinement, profitant de l'absence des enfants, ces dernières ont été entièrement détruites afin de permettre un agrandissement et une autre distribution des différentes parties (une pour les filles, une pour les garçons et deux pour les adultes dont une accessible aux personnes à mobilité réduite). Les travaux ont cessé avec le déconfinement et ont repris dès le premier jour des grandes vacances. Tout a été fait pour que ces toilettes flambant neuves soient terminées pour la rentrée.

D'autres gros travaux de rénovation ont été effectués durant les grandes vacances à l'école maternelle : grande salle d'éveil, bureau du directeur, tisanerie (local du personnel), création d'une bibliothèque dans le hall d'entrée. Des travaux de rénovation du chauffage de l'école élémentaire ont également été réalisés.

UN NOUVEAU DIRECTEUR

Dominique Molinaro, directrice de l'école maternelle puis du groupe scolaire suite au regroupement des deux écoles en septembre 2014, a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire précédente. Pour pourvoir à son remplacement, l'Inspection Académique de la Loire a nommé un nouveau directeur : Mickaël Blein, professeur des écoles depuis quatorze ans. Dès son premier poste, il a assumé la fonction de directeur : à Lay (5 ans), à Vougy (4 ans) et, dernièrement, à Saint-Jean-Saint-Maurice pendant cinq ans. Il possède donc une solide expérience de la fonction de directeur d'école. Il a en charge la classe de CM1-CM2 les jeudis et vendredis. Pendant ses deux journées de décharge administrative (lundis et mardis), il est remplacé par Jade Djellab.



RÉPARTITION PÉDAGOGIQUE :

Le mardi 1er septembre, 281 élèves ont repris le chemin de l'école. Ils sont répartis dans **11 classes**.

Petite section / moyenne section :
Catherine Chervin : 27

Moyenne section : Corinne Lèbre : 31

Grande section : Marie Buisson : 24

Grande section / CP : Elisabeth Boudot : 22

CP : Sarah Descharne : 24

CE1 : Emeline Pouilloux : 27

CE1 / CE2 : Myriam Albert : 25

CE2 : Marie-Thérèse Boursin Chatre : 26

CM1 : Isabelle Bousquet et Noémie Darbost : 26

CM1 / CM2 : Mickaël Blein et Jade Djellab : 25

L'équipe enseignante est complétée par Marie Delorme et Amandine Polly, titulaires remplaçantes rattachées à l'école.

La classe de GS / CP est installée dans les locaux de l'école maternelle.

TROIS NOUVELLES ENSEIGNANTES

La classe de CE1/CE2 a été confiée à Myriam Albert. Cette jeune enseignante détient un master M.E.E.F. (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation). Elle débute sa 3ème année d'enseignement. Les élèves de CM1 auront deux maîtresses : Isabelle Bousquet les lundis et mardis et Noémie Darbost les jeudis et vendredis. Cette dernière en est également à sa 3ème année d'enseignement et possède un master M.E.E.F. Mickaël Blein disposant de deux journées par semaine de décharge administrative afin d'effectuer son travail de directeur sera remplacé les lundis et mardis par Jade Djellab qui est professeure des écoles stagiaire et prépare un master M.E.E.F.

LA GESTION DU DÉCONFINEMENT A DONNÉ ENTÈRE SATISFACTION AUX FAMILLES.

Le mercredi 10 juin, a été signée, en mairie, une convention 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) entre la commune et l'Inspection Académique de la Loire. Ce dispositif a permis d'accueillir à l'école, selon la volonté des élus, tous les enfants, à temps plein, du 2 juin aux vacances d'été. Ils ont tous pu bénéficier d'au moins deux jours de cours par semaine et, le reste du temps, d'activités éducatives (ludiques, manuelles, sportives) proposées par sept animateurs du centre de loisirs La Grange Aventure. Dans le cadre de ce dispositif 2S2C, l'aide de l'Etat a été de 113€ par jour et par animateur afin de financer les temps d'activités éducatives.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

COMITÉ DE RÉDACTION :

Bulletin municipal d'informations

Directeur de la publication : Daniel Fréchet, maire
Service communication : Delphine Castells 04 77 23 25 97
Rédaction & photos : Noël Moulin, Anik Monroe
Création graphique : Anik Monroe
Impression : Lucky Imprimerie St Cyprien

Le Conseil Municipal des Enfants, plus communément appelé CME, fera sa rentrée le samedi 3 octobre. Il sera animé par trois nouvelles conseillères municipales, Catherine Boulard (conseillère municipale déléguée en charge du CME) accompagnée de Karine Pupecki et de Leslie Garby. Le CME sera composé de 16 jeunes élus, élèves de CM2 et de 6ème. Habituellement, le CME réunit des enfants de CM1, CM2 et 6ème mais, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, aucune élection de renouvellement des membres de cette assemblée n'aura lieu durant cette année scolaire. Un protocole de prévention du coronavirus sera mis en place à chaque séance du CME. Le Conseil Municipal des Enfants a pour rôle d'être à l'écoute des idées et propositions des jeunes commellois et de les représenter auprès de la municipalité. Pour cela, il se réunira en moyenne une fois par mois pour travailler en commission sur des projets, préalablement choisis à la suite de moments de réflexion et de débat. La création du City Stade en est un bel exemple.



Le Journal de Commelle Vernay naturellement

ÉDITION AUTOMNE 2020 N°54

Éditorial du Maire

Que d'événements et de situations exceptionnelles depuis ce début d'année. Une crise sanitaire sans précédent a mis notre pays à l'arrêt et notre vie quotidienne a été perturbée comme jamais. La peur du virus a limité la participation aux élections municipales. Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je tiens à vous remercier de nous avoir témoigné votre confiance en venant voter dans un tel contexte. Malgré ces difficultés, nous avons continué notre mission auprès de vous, que ce soit par la distribution de masques en porte à porte, par le maintien du marché du samedi matin, par les nombreux travaux que nous avons effectués : city stade, rue Jules Ferry, travaux importants à l'école maternelle et élémentaire, réfection des voiries... Beaucoup trop d'incivilités sont encore à déplorer sur la commune, comme des dégradations à répétition dans les WC de la mairie ou sur nos panneaux de signalisation ; incivilités qui coûtent cher à la collectivité. Toute mon équipe reste mobilisée pour être à vos côtés malgré les difficultés que nous rencontrons quotidiennement. Nous tenons à remercier le nouveau directeur de l'école, accompagné par ses collègues, pour son implication dès son arrivée et l'ensemble du personnel communal qui a toujours été présent et disponible. La vie associative, qu'elle soit culturelle, sportive ou festive est au ralenti avec l'annulation de nombreuses manifestations. Nous saluons les efforts de tous pour un redémarrage des activités dans le respect des règles sanitaires. Vous pouvez compter sur la mobilisation de l'ensemble de mon équipe pour être à vos côtés dans ces moments inédits que nous traversons.

Daniel FRÉCHET, Votre Maire



A l'issue des élections municipales du 15 mars, les habitants ont élu un nouveau conseil municipal qui a désigné, lors de sa première réunion du 23 mai, à l'unanimité : **Daniel Fréchet maire ainsi que cinq adjoints : Noël Moulin, Marie-France Catheland, Robert Darmet, Muriel Pavallier et Gérard Ribelles.**

Suite à la 2ème réunion, le 2 juin, quatre conseillers délégués sont venus compléter l'équipe : Fernand Bénétière (bâtiments, voirie, urbanisme), Catherine Boulard (C.M.E.), Jean-Michel Rey (vie associative, commerce, artisanat) et Bernard Verrière (bâtiments, voirie, urbanisme).

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS VOIRIE URBANISME

Adjoint en charge de la commission : Robert Darmet
Membres : Marie-France Catheland, Gérard Ribelles, Fernand Bénétière, Bernard Verrière, Christian Darpheuille, Marie-Jo Guillaume.

COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION VIE ASSOCIATIVE

Adjoints en charge de la commission : Noël Moulin, Gérard Ribelles
Membres : Fernand Bénétière, Jean-Michel Rey, Catherine Boulard, Philippe Aucouturier, Sébastien Berry, David Lacan, Marie-Hélène Méret, Julien Prost, Karine Pupecki.

COMMISSION ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Adjoint en charge de la commission : Noël Moulin
Membres : Gérard Ribelles, Catherine Boulard, Bernard Verrière, Christian Darpheuille, Marie-Jo Guillaume, Marie-Hélène Méret, Karine Pupecki.

COMMISSION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Adjointe en charge de la commission : Marie-France Catheland
Membres : Muriel Pavallier, Catherine Boulard, Déborah Crottier-Combe, Marie-Laure Faulcon, Leslie Garby, David Lacan, Sandrine Lareure, Karine Pupecki.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

Adjointe en charge de la commission : Marie-France Catheland
Membres : Gérard Ribelles, Fernand Bénétière, Bernard Verrière, Marie-Laure Faulcon, Marie-Jo Guillaume, Marie-Hélène Méret, Nathalie Pouyet.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président : Daniel Fréchet
Membres titulaires : Marie-France Catheland, Robert Darmet, Fernand Bénétière.
Membres suppléants : Gérard Ribelles, Marie-Jo Guillaume, Bernard Verrière.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président de droit : Daniel Fréchet
Adjointe en charge du CCAS : Muriel Pavallier
Membres : Philippe Aucouturier, Déborah Crottier-Combe, Sandrine Lareure, Nathalie Pouyet.
Membres extérieurs : cinq personnes extérieures au conseil municipal seront désignées prochainement.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Conseillère déléguée en charge du CME : Catherine Boulard
Membres : Leslie Garby, Karine Pupecki.

REPRÉSENTANTS À ROANNAIS AGGLOMÉRATION :

Daniel Fréchet, premier vice-président
Marie-France Catheland
Suppléant : Noël Moulin

REPRÉSENTANTS AU S.I.E.L. : (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA LOIRE)

Titulaire : Robert Darmet
Suppléant : Christian Darpheuille

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION.

Si le contexte sanitaire le permet, elle aura lieu le samedi 9 janvier, à 11 heures, à la salle d'animation. Toute la population est cordialement invitée.

CONSEILS MUNICIPAUX :

Les prochaines réunions du conseil municipal se dérouleront le lundi 19 octobre, le mardi 17 novembre, le mardi 15 décembre, à 20h30, à la Grange (sous réserve de changement de lieu en fonction de l'évolution du contexte sanitaire). Elles sont ouvertes au public (masque obligatoire). Les dates, les ordres du jour et les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la mairie : www.mairie-commelle-vernay.fr